



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

Objet : Lancement du Mois de la prévention de la fraude

Gatineau, le 1^{er} mars 2016– Tout au long du Mois de la prévention de la fraude, qui débute aujourd'hui, les policiers de la Sûreté du Québec, de la Gendarmerie royale du Canada, du Service de police de la Ville de Montréal et du Service de police de l'agglomération de Longueuil, sensibiliseront la population à la contrefaçon de billets de banque, la fraude grands-parents, le vol d'identité et la fraude par Internet, grâce à un partenariat avec la Banque du Canada.

Plusieurs équipes spécialisées, provenant de ces corps de police, travaillent quotidiennement à combattre les divers types de fraude puisqu'ils font de réelles victimes et peuvent être lourds de conséquences. Les policiers profitent donc de l'occasion du Mois de la prévention de la fraude pour sensibiliser, de façon intensive, la population à ce sujet. À cet effet, ils remettront des dépliants, qui fournissent des conseils de prévention afin d'éviter de se faire prendre au piège.

Les fraudeurs misent généralement sur la méconnaissance et la vulnérabilité des gens et ont recours à une panoplie de moyens afin de mettre la main sur leurs données personnelles. Souvent, les fraudeurs tenteront de se faire passer pour un membre de la famille en situation de détresse invoquant un besoin d'aide financière urgente.

- Résistez à la pression et à l'envie d'agir rapidement;
- Ne donnez pas de renseignements personnels à votre interlocuteur, si vous n'êtes pas en mesure de l'identifier;
- N'envoyez jamais d'argent à quelqu'un que vous ne connaissez pas et ne fournissez jamais votre numéro de carte de crédit à moins d'avoir validé l'identité de la personne ou l'organisme avec lesquels vous transigez;
- Les policiers ne communiquent jamais avec des citoyens pour obtenir le versement d'une caution et n'ont jamais recours à un service de virement d'argent. En cas de doute et avant d'envoyer toute somme d'argent, communiquez avec votre service de police local.

La contrefaçon au Québec

Selon les données de la Banque du Canada, un peu plus du tiers des billets canadiens contrefaits ont été écoulés sur le territoire québécois en 2015, ce qui en fait la 2^e province où les faussaires sont les plus actifs. Cela représente plus de 5 400 faux billets écoulés au Québec.

C'est pourquoi les policiers invitent les citoyens à être vigilants et à se renseigner sur les moyens de reconnaître les faux billets en visitant le site Internet de la Banque du Canada au www.banqueducanada.ca/billets/series-de-billets-de-banque.

Des signalements essentiels

La Sûreté du Québec, la Gendarmerie royale du Canada, le Service de police de la Ville de Montréal et le Service de police de l'agglomération de Longueuil, invitent la population à signaler tout acte frauduleux, tels que la fraude grands-parents, le vol d'identité, la fraude par Internet et la contrefaçon de billet de banque, à son service de police local. Rappelons que la fraude est un acte criminel. Qu'elle soit commise sur Internet, par téléphone, en personne ou à l'aide d'un dispositif informatique, elle doit être signalée le plus tôt possible aux policiers et au Centre antifraude du Canada.

Pour plus d'informations sur les éléments de sécurité des billets de banque canadiens, sur les fraudes par cartes de crédit et le vol d'identité ou sur la fausse monnaie, nous invitons le public à s'abonner au fil Twitter et à la page Facebook de la Sûreté du Québec et des corps de police municipaux.

-30-

Service des communications avec les médias
Sûreté du Québec
Région Outaouais-Laurentides
819 779-6228
www.sq.gouv.qc.ca